



Conférence-débat

Jeudi 19 novembre 2009 à 19H30

**La justice pénale internationale :
les différends transatlantiques**

Avec Julian Fernandez

**Docteur en Droit, Chercheur associé au Centre Thucydide et au
Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme
de l'Université de Paris II**

L'Europe et les États-Unis ont eu une responsabilité considérable dans la construction de l'ordre international contemporain créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et l'on pouvait présumer, au titre des valeurs partagées, un positionnement semblable sur l'évolution du droit international et sur les institutions discutées après la fin de l'ère bipolaire. Pourtant, l'institutionnalisation de la justice pénale internationale va profondément diviser le couple transatlantique. La différence entre l'unilatéralisme des États-Unis et le multilatéralisme de l'Union européenne en ce qui concerne la Cour pénale internationale n'est pas accidentelle. La juridiction créée correspond bien davantage à l'expérience européenne qu'à l'expérience américaine.

**à la Maison fraternelle, 37, rue Tournefort 75005-Paris
Métro : Place Monge (ligne 7) Participation libre aux frais
d'organisation**

organisé par l'ACAT de Paris V
en association avec l'ERF Quartier Latin-Port Royal
Tél.06 79 19 34 21 courriel : acatparis5@voila.fr
visiosite <http://acatparis5.free.fr>